

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 mai 2023

PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2024 À 2030 ET PORTANT
DIVERSES DISPOSITIONS INTÉRESSANT LA DÉFENSE - (N° 1234)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° 1431

présenté par

Mme Chatelain, Mme Arrighi, M. Bayou, Mme Belluco, M. Ben Cheikh, M. Fournier, Mme Garin,
M. Iordanoff, M. Julien-Laferrière, Mme Laernoës, M. Lucas, Mme Pasquini, M. Peytavie,
Mme Pochon, M. Raux, Mme Regol, Mme Rousseau, Mme Sas, Mme Sebaihi, M. Taché,
Mme Taillé-Polian et M. Thierry

ARTICLE 2**RAPPORT ANNEXÉ**

Après la cinquième phrase de l'alinéa 33, insérer les trois phrases suivantes :

« Le ministère s'engage activement en faveur de la diversification de ses recrutements, dans un esprit d'inclusion, de respect et de représentativité de la société française. Ainsi, il mettra en place des mesures pour recruter davantage de femmes, de personnes issues de diverses origines sociales, ainsi que de personnes LGBTQI+. Ces mesures s'inscrivent dans le cadre plus large d'une politique de promotion de l'égalité, de lutte contre les discriminations et de création d'un environnement de travail respectueux et inclusif. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement du groupe "Écologiste-NUPES" pose la diversification du recrutement au sein des forces armées comme une question d'importance stratégique. Afin de refléter la société qu'elle sert et de tirer parti de l'ensemble des talents disponibles, l'armée doit s'efforcer d'être inclusive et de recruter parmi tous les segments de la population. Cela comprend les femmes, les personnes issues de diverses origines sociales, ainsi que les personnes s'identifiant comme lesbiennes, gays, bissexuelles et transgenres (LGBTQI+).

En s'engageant activement à recruter des personnes issues de divers groupes, l'armée peut jouer un rôle important dans la promotion de l'égalité et de l'inclusion. Cela contribuera à combattre les stéréotypes et les préjugés, et à promouvoir une société plus inclusive et égalitaire.

